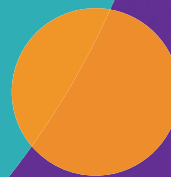


31 Décembre 2025
Non vérifié

Rapport financier trimestriel

Troisième trimestre



Canada

Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	5
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	6
Résultats financiers	7
Financement <i>ex ante</i>	11
Liquidités mobilisables	12
Déclaration de responsabilité de la direction	13
États financiers condensés et notes complémentaires.....	14
État condensé de la situation financière	14
État condensé du résultat global	15
État condensé des variations des capitaux propres.....	16
État condensé des flux de trésorerie.....	17
Notes complémentaires.....	18
1 – Informations générales	18
2 – Informations significatives sur les méthodes comptables.....	19
3 – Titres de placement	19
4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	20
5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	20
6 – Charges d'exploitation.....	21
7 – Transactions entre parties liées	21

Compte rendu

Troisième trimestre – exercice 2025-2026

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2025 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2025, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a enregistré un bénéfice net de 282 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (289 millions), produits tirés des placements (82 millions), augmentation de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, charges d'exploitation (24 millions) et charge d'impôt (15 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC affichait un bénéfice net de 182 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (246 millions), produits tirés des placements (66 millions), hausse de la provision (100 millions), charges d'exploitation (20 millions) et charge d'impôt (10 millions).

Pour la période de neuf mois qui a pris fin le 31 décembre 2025, la SADC affiche un bénéfice net de 1 044 millions de dollars qui découle des éléments suivants : produits tirés des primes (868 millions), produits tirés des placements (229 millions), baisse de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (50 millions), charges d'exploitation (57 millions) et charge d'impôt (47 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC affichait un bénéfice net de 685 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (740 millions), produits tirés des placements (184 millions), hausse de la provision (150 millions), charges d'exploitation (60 millions) et charge d'impôt (30 millions).

À 868 millions de dollars, les produits tirés des primes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2025 sont en hausse de 128 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des dépôts assurés ainsi qu'au changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

Les produits tirés des placements de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2025 s'élèvent à 229 millions de dollars, soit 45 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (11 497 millions de dollars au 31 décembre 2025 contre 10 168 millions au 31 décembre 2024) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,98 % au 31 décembre 2025 contre 2,71 % au 31 décembre 2024).

Les charges d'exploitation de la période de neuf mois qui a pris fin le 31 décembre 2025 totalisent 57 millions de dollars, ayant diminué de 3 millions par rapport à un an plus tôt. Cette baisse s'explique par la diminution des frais de traitement de données et des honoraires, bien que les frais de personnel aient augmenté. La hausse des frais de personnel résulte de coûts non récurrents liés à une restructuration organisationnelle.

Au 31 décembre 2025, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts se chiffrait à 2 100 millions de dollars, soit 50 millions de moins qu'au 31 mars 2025, ce qui s'explique avant tout par une baisse du taux de probabilité de défaillance, facteur contrebalancé par une augmentation des risques de perte.

Au 31 décembre 2025, le total des actifs de la SADC s'élevait à 11 563 millions de dollars, dépassant de 1 317 millions le total inscrit au 31 mars 2025, par suite surtout de la croissance du portefeuille de placement.

La SADC s'était fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. Au 31 décembre 2025, le financement *ex ante* de la SADC correspondait à 87 points de base des dépôts assurés. La SADC s'est engagée à examiner son cadre de financement *ex ante* une fois atteinte la cible de 85 points de base. Maintenant

que la cible est dépassée, la SADC entreprend un examen de ses besoins de financement en vue d'une mise à jour de la cible et du calendrier correspondant.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion du risque d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la SADC. Le programme de GRE influe sur l'élaboration des stratégies, la prise de décisions et l'attribution des ressources, et il prévoit la réévaluation des risques chaque trimestre.

Dans le cadre de son programme de GRE, la direction réévalue sans cesse ses stratégies d'atténuation pour tous les risques importants auxquels est exposée la SADC. Ces risques, qui pourraient compromettre gravement la capacité de la SADC à réaliser ses objectifs stratégiques, sont présentés dans le Rapport annuel 2025 de la SADC; ils demeurent les mêmes.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la SADC, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil
d'administration,
direction et
personnel

Conseil d'administration

Le 19 décembre 2025, Nick Leswick a été nommé sous-ministre des Finances. Il a pris ses fonctions le 12 janvier 2026.

Helen Ray del Val a mis fin à son mandat en date du 31 décembre 2025.

Direction

Le 1^{er} octobre 2025, Gina Byrne a été nommée présidente et première dirigeante à titre intérimaire, pour une durée de 18 mois, ou jusqu'à la nomination d'un nouveau président et premier dirigeant, selon la première occurrence.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 31 décembre 2025 et le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 31 décembre 2025 et 2024.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 décembre		Écart Augmentation (diminution)	
	2025	2024	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	289 071	246 291	42 780	17 %
Produits tirés des placements et autres produits	81 640	65 751	15 889	24 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	100 000	(50 000)	(50 %)
Charges d'exploitation	23 541	19 972	3 569	18 %
Charge d'impôt	15 249	9 921	5 328	54 %
Résultat net	281 921	182 149	99 772	55 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année; elles sont calculées annuellement, conformément aux dispositions de la *Loi sur la SADC* et du *Règlement administratif sur les primes différentielles*. Pour l'exercice 2025-2026, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2024-2025. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2025-2026 devraient atteindre 1 158 millions de dollars.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre qui a pris fin le 31 décembre 2025 se sont élevés à 289 millions de dollars, soit 17 % de plus que les 246 millions comptabilisés un an plus tôt. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés et par le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements du trimestre qui a pris fin le 31 décembre 2025 totalisent 82 millions de dollars, soit 16 millions de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,98 % au 31 décembre 2025 contre 2,71 % au 31 décembre 2024).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Cette provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. On en réévalue la pertinence tous les trimestres et on la rajuste s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir

de statistiques de défaillance réelle, les pertes prévues en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède du profil de risque de chacun de ses membres.

Au 31 décembre 2025, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts s'établissait à 2 100 millions de dollars, en hausse de 50 millions depuis la fin du trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par une augmentation de l'exposition aux pertes, contrebalancée par une baisse du taux de probabilité de défaillance.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre qui a pris fin le 31 décembre 2025 totalisent 24 millions de dollars, ayant augmenté de 4 millions par rapport à un an plus tôt. La hausse des frais de personnel résulte de coûts non récurrents liés à une restructuration organisationnelle. Cette hausse a été contrebalancée par une diminution des honoraires et des frais de traitement des données au cours du trimestre.

Impôt sur le résultat

La SADC est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la SADC provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont elle peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. Le résultat fiscal de la SADC provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont elle peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la SADC ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 15 millions de dollars.

Comparaison entre la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2025 et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2024

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre 2025 et 2024.

	Période de neuf mois terminée le		Écart	
	31 décembre		Augmentation (diminution)	
(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	868 230	740 181	128 049	17 %
Produits tirés des placements et autres produits	229 424	184 345	45 079	24 %
(Diminution) augmentation de la provision				
pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	150 000	(200 000)	(133 %)
Charges d'exploitation	56 939	59 701	(2 762)	(5 %)
Charge d'impôt	46 639	30 216	16 423	54 %
Résultat net	1 044 076	684 609	359 467	53 %

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour la période de neuf mois qui a pris fin le 31 décembre 2025 se sont élevés à 868 millions de dollars, soit 17 % de plus que les 740 millions comptabilisés un an plus tôt. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés et par le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

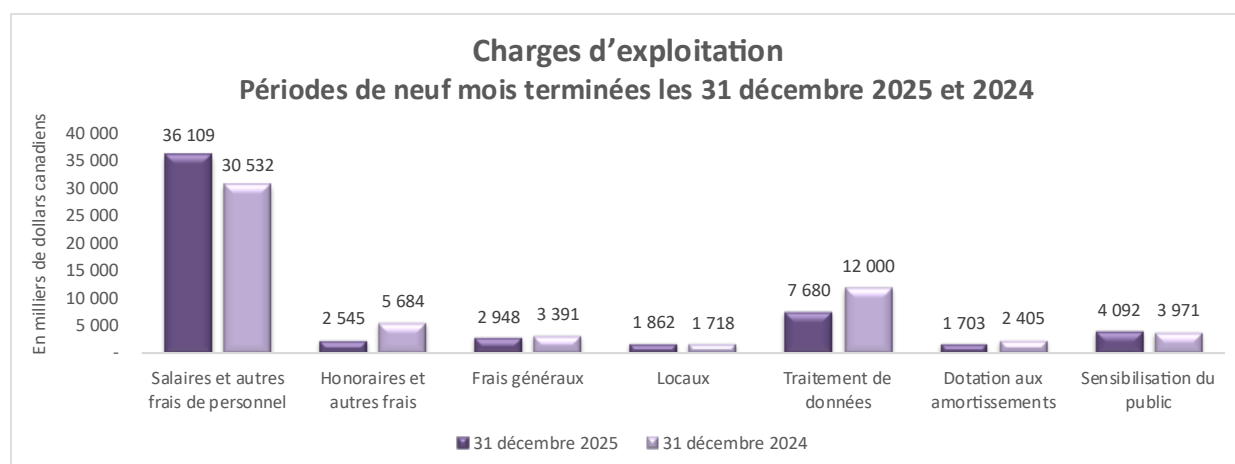
Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2025 s'élèvent à 229 millions de dollars, soit 45 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par celle du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Au 31 décembre 2025, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts s'établissait à 2 100 millions de dollars, soit 50 millions de moins que neuf mois plus tôt, ce qui s'explique principalement par une baisse du taux de probabilité de défaillance, contrebalancée par une augmentation de l'exposition aux pertes.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation de la période de neuf mois qui a pris fin le 31 décembre 2025 totalisent 57 millions de dollars, ayant diminué de 3 millions par rapport à un an plus tôt. Cette baisse s'explique par la diminution des frais de traitement de données et des honoraires, bien que les frais de personnel aient augmenté. La hausse des frais de personnel résulte de coûts non récurrents liés à une restructuration organisationnelle.

Impôt sur le résultat

La SADC utilise dans ses rapports financiers trimestriels un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2025, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 47 millions de dollars, en hausse de 16 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2025-2026, comparativement au plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2025-2026		Écart	
	Prévisions	Plan	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	1 158	1 029	129	13 %
Produits tirés des placements	314	296	18	6 %
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50)	50	(100)	(200 %)
Charges d'exploitation	77	82	(5)	(6 %)
Charge d'impôt	59	54	5	9 %
Résultat net	1 386	1 139	247	22 %

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2025-2026 à 2029-2030 de la SADC (le « plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 1 029 millions de dollars pour l'exercice 2025-2026, soit 129 millions de moins que l'estimation actuelle de la direction (1 158 millions). Le plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements correspond à 314 millions de dollars, soit une hausse de 18 millions par rapport aux 296 millions annoncés dans le plan. En effet, le solde des placements a été plus élevé que prévu.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Le montant anticipé de la provision est de 100 millions de moins que prévu, ce qui s'explique surtout par une probabilité de défaillance plus faible qu'anticipé.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation devraient atteindre 77 millions de dollars, soit 5 millions de moins que prévu. En effet, les frais de traitement des données et les honoraires ont été moins élevés que prévu, même si les frais de personnel ont augmenté.

Financement *ex ante*

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et bénéficie de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Au 31 décembre 2025, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 11 204 millions de dollars, soit l'équivalent de 87 points de base des dépôts assurés.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2025	31 mars 2025
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	54	13
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	11 593	10 355
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts en vertu de la <i>Loi sur la SADC</i>	38 000	36 000
Total des liquidités mobilisables	49 647	46 368

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux. En vertu de la *Loi sur la SADC*, la société d'État est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 31 décembre 2025, elle pouvait emprunter jusqu'à 38 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et le ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

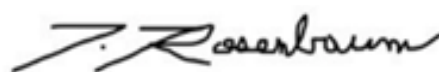
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels condensés, en conformité avec la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels condensés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels condensés.

Les états financiers trimestriels condensés n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels condensés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la SADC à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.



Gina Byrne
Présidente et première dirigeante



Jordan Rosenbaum
Chef des services financiers

Ottawa, Canada
12 février 2026

Ottawa, Canada
12 février 2026

États financiers condensés et notes complémentaires

État condensé de la situation financière

Au 31 décembre 2025 et au 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2025	31 mars 2025
ACTIFS			
Trésorerie		54 435	13 398
Titres de placement	3	11 496 713	10 221 103
Clients et autres débiteurs		-	355
Paielements anticipés		2 403	2 166
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	5 549	5 142
Immobilisations corporelles		2 982	3 175
Immobilisations incorporelles		195	414
Actif d'impôt différé		678	626
TOTAL DES ACTIFS		11 562 955	10 246 379
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		45 857	11 073
Passif d'impôt exigible		15 406	17 340
Obligations locatives	4	6 525	6 266
Produits tirés des primes différés		289 411	-
Avantages du personnel		1 409	1 429
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 100 000	2 150 000
Total des passifs		2 458 608	2 186 108
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		9 104 347	8 060 271
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		11 562 955	10 246 379

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens)

		Trimestre terminé le 31 décembre		Période de neuf mois terminée le 31 décembre	
	Notes	2025	2024	2025	2024
PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		289 071	246 291	868 230	740 181
Produits tirés des placements		81 620	65 751	229 402	184 343
Autres produits		20	-	22	2
		370 711	312 042	1 097 654	924 526
CHARGES					
Charges d'exploitation	6	23 541	19 972	56 939	59 701
Augmentation (diminution) de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	50 000	100 000	(50 000)	150 000
		73 541	119 972	6 939	209 701
Résultat net avant impôt		297 170	192 070	1 090 715	714 825
Charge d'impôt		15 249	9 921	46 639	30 216
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		281 921	182 149	1 044 076	684 609

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 30 septembre 2025	8 822 426
Total du résultat global	281 921
Solde au 31 décembre 2025	9 104 347
Solde au 30 septembre 2024	7 351 683
Total du résultat global	182 149
Solde au 31 décembre 2024	7 533 832

PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

Solde au 31 mars 2025	8 060 271
Total du résultat global	1 044 076
Solde au 31 décembre 2025	9 104 347
Solde au 31 mars 2024	6 849 223
Total du résultat global	684 609
Solde au 31 décembre 2024	7 533 832

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des flux de trésorerie

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 décembre		Période de neuf mois terminée le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Total du résultat global	281 921	182 149	1 044 076	684 609
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotation aux amortissements	524	851	1 703	2 405
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	1	-	1	-
Produits tirés des placements	(81 620)	(65 751)	(229 402)	(184 343)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	30	29	82	92
Charge d'impôt	15 249	9 921	46 639	30 216
Charge au titre des avantages du personnel	30	31	91	92
Paiement au titre des prestations définies	-	-	(111)	(49)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution des clients et autres débiteurs	792	44	355	1 343
(Augmentation) diminution des paiements anticipés	(509)	177	(237)	(289)
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	36 364	25 673	34 784	20 913
Augmentation des produits tirés des primes différés	287 675	244 752	289 411	246 291
Augmentation (diminution) de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	100 000	(50 000)	150 000
Intérêts reçus	70 939	59 154	194 626	169 544
Intérêts payés sur les obligations locatives	(30)	(29)	(82)	(92)
Impôt sur le résultat payé	(11 569)	(7 057)	(48 624)	(32 483)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	649 797	549 944	1 283 312	1 088 249
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	(7)	(386)	(19)
Achat de titres de placement	(935 072)	(860 267)	(3 011 014)	(2 594 910)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	324 320	341 845	1 770 180	1 544 575
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(610 781)	(518 429)	(1 241 220)	(1 050 354)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiement en principal sur les obligations locatives	(318)	(411)	(1 055)	(1 049)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(318)	(411)	(1 055)	(1 049)
Augmentation nette de la trésorerie	38 698	31 104	41 037	36 846
Trésorerie, au début	15 737	17 562	13 398	11 820
Trésorerie, à la fin	54 435	48 666	54 435	48 666

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « *Loi sur la SADC* »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés de ses placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est situé au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La SADC est investie du mandat suivant : fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres; encourager la stabilité du système financier au Canada; poursuivre ces fins à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même. Elle agit par ailleurs à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La SADC est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital, pour qu'elle puisse rester en exploitation.

La SADC est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la *Loi sur la SADC*. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 12 février 2026, le Comité d'audit de la SADC a approuvé les présents états financiers trimestriels condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels condensés sont établis en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada.

Ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités au 31 mars 2025 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût

historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la SADC à l'égard d'un passif.

2 – Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels condensés et les états financiers audités au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la SADC que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 – Titres de placement

Les tableaux ci-après donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la SADC.

	Justes valeurs					
	Coût amorti	Profit latent	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	11 496 713	95 862	8 834 595	2 757 980	-	11 592 575
Total des titres de placement	11 496 713	95 862	8 834 595	2 757 980	-	11 592 575

	Justes valeurs					
	Coût amorti	Profit latent	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	10 221 103	133 612	7 847 798	2 506 917	-	10 354 715
Total des titres de placement	10 221 103	133 612	7 847 798	2 506 917	-	10 354 715

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la SADC, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2025	31 mars 2025
AAA	8 771 258	7 753 833
AA	435 711	431 743
AA-	1 148 713	1 500 229
A+	1 141 031	535 298
Total des titres de placement	11 496 713	10 221 103
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,98	2,75

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, la SADC n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2025).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La SADC loue des bureaux à Ottawa et à Toronto; les contrats de location expirent en septembre 2030 et en octobre 2031 respectivement.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2025	5 139	3	5 142
Ajouts	1 310	4	1 314
Dotations aux amortissements	(903)	(4)	(907)
Solde au 31 décembre 2025	5 546	3	5 549

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2025	6 263	3	6 266
Ajouts	1 310	4	1 314
Charges financières	82	-	82
Paievements de loyers	(1 133)	(4)	(1 137)
Solde au 31 décembre 2025	6 522	3	6 525

La charge d'intérêts sur les obligations locatives (82 000 \$) figure à l'état du résultat global de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2025.

Dans le tableau sur l'état des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 82 000 \$, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 1 055 000 \$, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la SADC quant aux sorties futures de ressources représentatives d'avantages économiques que la société d'État pourrait devoir constater dans le cadre de son mandat d'assureur-dépôts (assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres) et d'autorité de règlement. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue, dont le montant et la date de

survenance sont du domaine de l'inconnu. Les pertes réelles pourraient donc différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2025		2 150 000
Diminution de la provision		(50 000)
Solde au 30 juin 2025		2 100 000
Diminution de la provision		(50 000)
Solde au 30 septembre 2025		2 050 000
Augmentation de la provision		50 000
Solde au 31 décembre 2025		2 100 000

6 – Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation de la SADC pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le		Période de neuf mois terminée le	
	31 décembre		31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Salaires et autres frais de personnel	15 457	10 285	36 109	30 532
Honoraires et autres frais	813	1 614	2 545	5 684
Frais généraux	897	991	2 866	3 299
Locaux	671	575	1 862	1 718
Traitement de données	2 904	3 675	7 680	12 000
Dotation aux amortissements	224	547	796	1 491
de droits d'utilisation	300	304	907	914
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	30	29	82	92
Sensibilisation du public	2 245	1 952	4 092	3 971
Total des charges d'exploitation	23 541	19 972	56 939	59 701

7 – Transactions entre parties liées

La SADC est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre normal du fonctionnement de la SADC et ont été évaluées selon le montant des échanges, c'est-à-dire le montant convenu entre les parties liées.